

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 31 octobre 2012 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville  
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif  
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif  
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif  
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif  
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif  
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif  
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif  
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif  
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif  
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
M. Guy Hébert, Directeur général  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE12 1785**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 31 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1786**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 13 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1787**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 15 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

---

**CE12 1788**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'appels d'offres publics pour la réalisation des travaux suivants en 2013 dans le cadre du Projet Bonaventure (phase 1) :

- lot 15 : remplacement des infrastructures souterraines (aqueduc et égout) et construction d'un égout sanitaire en tréfonds de la rue de Nazareth, entre les rues Brennan et Wellington;
- lot 17 : remplacement du collecteur d'égout situé en tréfonds de la rue William, entre les rues Dalhousie et Duke;
- lot 18 : remplacement des conduites d'aqueduc principale et secondaires situées en tréfonds de la rue William, entre les rues Dalhousie et Duke;
- lot 19 : remplacement des infrastructures d'aqueduc et d'égout situées en tréfonds de la rue Wellington, entre les rues Ann et Prince;
- lot 21 : branchement de l'égout sanitaire de la rue de Nazareth à la chute à neige Wellington.

Adopté à l'unanimité.

1121009007

---

**CE12 1789**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public afin de conclure une entente-cadre d'une durée de 3 ans pour l'acquisition des équipements informatiques pour le système d'émission de constats informatisés (SÉCI) dans le cadre du projet SÉCI 2.

Adopté à l'unanimité.

1120066001

---

**CE12 1790**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Termaco ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fabrication, l'installation et l'aménagement de deux caisses fourgon (fourgons cellulaires) pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 270 191,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12354 et au tableau des prix reçus joint au rapport du Directeur;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124472011

---

**CE12 1791**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Excellium inc., fournisseur unique, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, pour le renouvellement des services de support et d'entretien de la licence d'utilisation du Système de galerie de photos utilisé par le SPVM, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 51 876,72 \$, taxes incluses, et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'approuver, à cette fin, un projet de convention d'entretien et de garantie limitée, comprenant, dans son annexe C, un projet de convention fiduciaire entre la Ville de Montréal et Excellium inc. relatif à la conservation des codes sources et de la documentation afférente, et autoriser le chef de la Division des ressources informationnelles du SPVM et le chef de la Section du Service des technologies de l'information de la Ville de Montréal à signer les documents pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120206015

---

**CE12 1792**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Auto Pro Équipements de sécurité publique, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition de matériel nécessaire à l'aménagement intérieur des véhicules Dodge Charger 2013 du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 139 119,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12079 et au tableau des prix reçus joint au rapport du Directeur;

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124472013

---

**CE12 1793**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à P.E.S. Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition de gyrophares-rampes lumineuses nécessaires à l'aménagement des véhicules Dodge Charger 2013 du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 332 593,93 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12407 et au tableau des prix reçus joint au rapport du Directeur;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124472014

---

**CE12 1794**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Les équipements Twin ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation d'une nacelle Versalift Vantel 29 IH (2012) sur un véhicule fourni par la Ville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 53 071,70 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 12-12292 ;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120336007

---

**CE12 1795**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de contrat de services de gré à gré entre la Ville de Montréal et IBM Canada Ltée pour l'entretien et le support d'équipements informatiques corporatifs IBM, pour une période de 36 mois, pour une somme maximale de 3 726 720,64 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 27 août 2012, selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1125954002

---

**CE12 1796**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville de Montréal et Software AG (Canada) inc. pour l'acquisition et l'entretien de logiciels, pour une période de 5 ans, pour une somme maximale de 4 894 697 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 9 octobre 2012, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1122414001

---

**CE12 1797**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à LaSalle Ford inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de neuf véhicules de marque Ford, modèle Fiesta SE Berline 2013, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 172 041,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12360 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123838016

---

**CE12 1798**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 669 157,52 \$, taxes incluses, pour l'exécution de travaux d'accessibilité universelle à la Piscine intérieure Sophie-Barat, située au 10851, avenue Saint-Charles dans l'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2- d'accorder à La Cie de Construction Relève inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 639 157,52 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5606;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120652005

---

#### **CE12 1799**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 330 610,61 \$, taxes incluses, pour l'aménagement d'un sentier éclairé au parc Angrignon / entrée Jean-Chevalier, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les entreprises de construction Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 314 284,16 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public no 6367;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124956015

---

#### **CE12 1800**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 225 474,70 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection des installations sanitaires et divers travaux à la caserne de pompiers n° 49, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Rénovacoœur Rénovation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 203 449,95 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5614 ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1121035014

---

**CE12 1801**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 377 173,21 \$, taxes incluses, pour le remplacement de lampadaires des sentiers (phase III) au Complexe sportif Claude-Robillard, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Néolect/Le Saux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 372 173,21 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 6439 ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124332002

---

**CE12 1802**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 66 685,50 \$, taxes incluses, pour les services professionnels requis pour la construction de la caserne de pompiers numéro 59, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2- d'approuver le projet d'avenant numéro 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et les architectes Rubin et Rotman associés et Dessau inc. (CG11 0326), majorant ainsi le montant total du contrat de 608 776,80 \$ à 675 462,30 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123456014

---

**CE12 1803**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel le Dr Jerzy Poray-Wybranowski s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis, consistant à fournir des opinions et expertises médicales et à témoigner devant les tribunaux administratifs pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, pour une somme maximale de 121 391,97 \$ ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120589002

---

**CE12 1804**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel le Dr Michel Truteau s'engage à fournir à la Ville, les services professionnels requis consistant à fournir des opinions et expertises médicales et témoigner devant les tribunaux administratifs, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, pour une somme maximale de 143 915,55 \$ ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120589003

---

**CE12 1805**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel la firme LBB Consultants inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la préparation d'un plan d'affaires portant sur les enjeux entourant l'accueil de la 51<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec en 2016, pour une somme maximale de 56 429,73 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 12-12390 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1125848004

---

**CE12 1806**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à l'Institut du nouveau monde (INM), pour l'Assemblée mondiale de CIVICUS 2012, tenue du 5 au 7 septembre 2012 sous le thème « *Définir un nouveau contrat social - construire l'Avenir ensemble* »;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1121155019

---



**CE12 1807**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de réserver les quatre (4) terrains municipaux suivants aux fins de vente éventuelle pour la construction de logements sociaux et communautaires :
  - un terrain d'une superficie approximative de 12 500 m<sup>2</sup>, situé sur la rue J.-B.-Martineau, à l'ouest du boulevard Viau, dans l'arrondissement de Saint-Léonard;
  - un terrain d'une superficie approximative de 8 150 m<sup>2</sup>, situé sur le boulevard Rodolphe-Forget, au nord de la rue Louis-Dessaulles, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles;
  - un terrain d'une superficie approximative de 2 317 m<sup>2</sup>, situé au nord de la rue Hochelaga et donnant sur les avenues Aird et Bennett, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve;
  - un terrain d'une superficie approximative de 438 m<sup>2</sup>, situé au nord de la rue Charlotte et donnant sur les rues Berger et De Bullion, dans l'arrondissement de Ville-Marie;
- 2- d'abroger la résolution CE10 0411 du comité exécutif, datée du 30 mars 2010, à l'effet de recommander au conseil municipal d'approuver la vente du lot 2 160 697 du cadastre du Québec, soit le terrain situé au nord de la rue Charlotte et donnant sur les rues Berger et De Bullion.

Adopté à l'unanimité.

1110521003

---

**CE12 1808**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense relative au déplacement, du 20 au 23 novembre 2012, de MM. Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine et 1<sup>er</sup> vice-président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), Michel Bissonnet, membre du comité exécutif et maire de l'arrondissement de Saint-Léonard, et Maurice Cohen, conseiller de l'arrondissement de Saint-Laurent, afin de prendre part aux réunions du conseil national d'administration de la FCM à Ottawa (Ontario);
- 2- d'accorder des avances de fonds de 1 340,60 \$ à M. Dauphin, de 947,90 \$ à M. Bissonnet et de 1 560,20 \$ à M. Maurice Cohen;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier.

Adopté à l'unanimité.

1120942005

---

**CE12 1809**

Il est

RÉSOLU :

de nommer Mme Anne Pontbriand, responsable du Bureau du loisir à la Direction de la culture et du patrimoine, à titre de représentante de la Ville de Montréal au conseil d'administration de la corporation Sport et Loisir de l'île de Montréal pour une période de deux ans (2012-2014).

Adopté à l'unanimité.

1121671001

---

**CE12 1810**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la programmation d'événements publics 2012 - 6e partie;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120679019

---

**CE12 1811**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser, conformément à la loi, une dépense totale de 141 495 \$, taxes incluses, pour le paiement au Receveur Général du Canada (Industrie Canada) des droits d'exploitation des fréquences radios (licences) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120206008

---

**CE12 1812**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 150 000 \$, en provenance du PTI 2012-2014 de la Direction des grands parcs et du verdissement du Service de la qualité de vie (projet no 34300 et sous-projet no 1134311 034) à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (projet no 68022 et sous-projet no 1268022 009) pour l'achat de matériel roulant dédié à l'entretien du parc La Fontaine, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124956009

---

**CE12 1813**

Il est

RÉSOLU :

de cesser le paiement des frais de défense et d'annuler l'autorisation de dépenses pour le solde des dépenses non encourues pour la représentation de messieurs Patenaude, Mailhot et Harbour, dans le cadre de poursuites criminelles (Cour du Québec # 500-01-038816-101).

Adopté à l'unanimité.

1120643001

---

**CE12 1814**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de créer le Comité conseil en art public de Montréal;
- 2- de nommer les personnes suivantes à titre de membre du Comité conseil en art public de Montréal, et ce, aux sièges mentionnés en regard de chacune d'elles pour une période de deux ans :

Siège No 1, M. Alexandre Taillefer  
Siège No 2, Mme Claudine Blondin-Bronfman  
Siège No 3, Mme Nathalie Bondil  
Siège No 4, M. Jean-François Bouchard  
Siège No 5, M. Robert-Jean Chénier  
Siège No 6, Mme Louise Déry  
Siège No 7, Mme Paulette Gagnon  
Siège No 8, M. Philippe Lamarre  
Siège No 9, M. Charles Lapointe  
Siège No 10, M. François Odermatt  
Siège No 11, M. Pierre-François Ouellette  
Siège No 12, Mme Madeleine Poulin  
Siège No 13, M. Jean-Robert Choquet  
Siège No 14, Mme Francyne Lord;

3- de nommer M. Alexandre Taillefer à titre de président du Comité.

Adopté à l'unanimité.

1120016002

---

**CE12 1815**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord de la 18<sup>e</sup> Avenue entre les rues Sainte-Catherine Est et de Montigny, aux fins de transfert aux propriétaires riverains, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

1123496002

---

**CE12 1816**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé de l'intérêt patrimonial des bâtiments situés aux 648-650, rue Wellington et 91, rue King (arrondissement de Ville-Marie), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

1123751023

---

**CE12 1817**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du rapport d'activités 2011 du Programme d'aide aux employés de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1120589004

---

**CE12 1818**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 15 au 19 octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

1125057009

---

**Levée de la séance à 11 h 52**

70.001

---

Les résolutions CE12 1785 à CE12 1818 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Michael Applebaum  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville